

# Aucune raison de se plaindre

*Les performances scolaires des jeunes sont stables depuis des années. Elles jouent pourtant un rôle moins important pour la réussite dans la formation professionnelle initiale qu'on ne le pense souvent. C'est ce qu'affirment des professionnels de la formation dans un entretien accordé à Folio.*



**Interview** Daniel Fleischmann

**Photos** Reto Schlatter

**L'association patronale economiesuisse a récemment fait part de l'insatisfaction de nombreuses entreprises avec les compétences en mathématiques et en français des titulaires de diplômes d'apprentissage. Les plaintes de ces entreprises sont-elles fondées ?**

**Christine Davatz** Dans les professions techniques, de plus en plus de jeunes montrent des lacunes en mathématiques par rapport aux exigences, alors que dans les professions commerciales, ce sont les connaissances du français qui donnent du fil à retordre aux personnes en formation. Il n'est pas rare que les lacunes soient liées à un mauvais choix professionnel.

**Les déficits sont-ils plus importants qu'il y a dix ans ?**

**Davatz** Cela, je ne peux pas l'affirmer. Mais nous constatons que de nombreux jeunes en formation professionnelle initiale apprennent une profession sans être à la hauteur des exigences posées et prennent donc des cours d'appui.

**Peter Stöpfer** Depuis 2001, les quelque 4000 élèves de 10e année de la région de Bienne Seeland passent un test de performance en allemand, en mathématiques et en français. Les résultats sont pratiquement constants

d'une année à l'autre. En revanche, les exigences des entreprises formatrices ont bien changé. Aujourd'hui, déjà les coiffeurs demandent un diplôme de degré secondaire I en se référant aux exigences dans des branches comme la chimie et la physique.

**Vous ne comprenez donc pas la plainte rapportée par economiesuisse ?**

**Stöpfer** Non. L'étude Pisa ne montre pas non plus de baisse de niveau des élèves.

**Markus Neuenschwander** Je fais le même constat. Les performances des élèves sont stables depuis des années et occupent une bonne place en comparaison internationale – même si l'on doit bien sûr toujours essayer de faire mieux. Je pense que l'on doit porter un regard critique sur les critères qui servent à la définition des exigences dans la formation professionnelle initiale et qui sont à la base des plaintes.

**Davatz** Je partage ce point de vue. Mais ce faisant, nous devons distinguer entre les exigences des écoles professionnelles et celles des entreprises. Ces dernières ont une image relativement stable des qualités et des aptitudes que les jeunes devraient avoir lorsqu'ils entament une formation professionnelle initiale. Cette image englobe des aspects scolaires, mais surtout des aspects interdisciplinaires, comme des traits de caractère ou des aptitudes manuelles. Les exigences scolaires, elles, sont moins stables. Dans de nombreuses

professions, elles sont trop élevées par rapport aux capacités de performance des personnes en formation. C'est pourquoi les menuisiers doivent réduire les objectifs de la formation professionnelle initiale de deux ans.

**Neuenschwander** On peut relativement bien pronostiquer le succès à l'école professionnelle au travers des performances durant la scolarité obligatoire, mais cela n'est vrai que pour certaines exigences formulées par les entreprises. Il ressort de ce qui précède que dans de nombreuses professions, l'école professionnelle et les entreprises mettent l'accent sur des aptitudes différentes. Les horticulteurs constituent un bon exemple, une profession où le taux d'échec s'élève à 25 %. La raison en est que l'on cherche à attribuer les places d'apprentissage à des jeunes qui sont robustes et qui souhaitent travailler à l'extérieur ; or ce qui importe à l'examen de fin d'apprentissage c'est la connaissance des noms français et latins des plantes. Le fait que les jeunes ne remplissent pas les exigences scolaires de manière satisfaisante dans la formation professionnelle initiale est donc un problème qui ne saurait être imputé à l'école obligatoire, mais doit être résolu par la formation professionnelle.

**Les exigences devraient-elles être abaissées ?**

**Neuenschwander** Non, pas forcément. Mais elles doivent être plus transparentes. Les



maîtres d'apprentissage doivent mieux connaître le niveau d'exigence scolaire dans leur profession et en tenir compte lors du choix des personnes en formation. Ces informations sur les exigences en matière de performances dans la formation professionnelle initiale aident également les jeunes dans le choix d'une profession et les préservent des fausses attentes.

**Davatz** Les exigences sont connues au sein de la formation professionnelle et elles sont définies avec les partenaires correspondants. À mon avis, le problème de la sélection réside plutôt dans le fait que les personnes impliquées dans le choix professionnel au degré secondaire I ne connaissent que trop peu les exigences requises dans les différentes formations professionnelles initiales. Les acteurs de la formation professionnelle devraient donc mieux formuler leurs exigences. Quant à votre question, je pense que dans certaines professions, les exigences scolaires sont à juste titre élevées ou devront même encore être rehaussées. Il s'agit également que ce type de formation reste compétitif par rapport à l'enseignement gymnasial.

**Neuenschwander** Je ne suis pas d'accord. Les maîtres d'apprentissage ne connaissent pas toujours suffisamment bien les performances attendues à l'école. Ils choisissent les personnes en formation surtout sur la base des critères de l'entreprise. Aucun autre degré de formation n'affiche

en Suisse un taux d'échec aussi élevé que la formation professionnelle initiale. Toutes professions confondues, 9 % des personnes en formation échouent au premier essai à l'examen de fin d'apprentissage ; suivant la profession, le taux d'échec varie entre 0 et 25 %. Tout cela n'est pas très efficace.

**Stöpfer** Je suis du même avis. Étant donné que les écoles professionnelles ne sont pas les partenaires contractuels des personnes en formation, elles peuvent difficilement « mettre la pression » sur les personnes en formation présentant des performances scolaires insuffisantes. Cela devient un problème lorsque les personnes en formation problématiques donnent satisfaction dans l'entreprise. Le rôle des écoles professionnelles n'est pas de sélectionner les personnes en formation ; d'ailleurs, les entreprises ne prennent pas en compte les appréciations des écoles dans leur procédure de sélection.

**Madame Davatz, certaines réformes de la formation professionnelle initiale ne placent-elles pas inutilement haut la barre des exigences en matière de performances scolaires ?**

**Davatz** Si, c'est parfois le cas. Il faut procéder à la sélection plus minutieuse des personnes en formation et assurer la transparence requise à ce niveau, mais lors du développement des ordonnances sur la formation professionnelle initiale, il faut

aussi rester vigilant et veiller davantage à ce que les exigences scolaires ne soient pas inutilement trop élevées. En clair, je crois que dans certains cas l'enseignement de la culture générale est trop exigeant. La vie continue après l'apprentissage et certains contenus de formation devraient plutôt être transmis dans le cadre de la formation professionnelle supérieure. À titre d'exemple, on devrait également poser la question aux horticulteurs si la connaissance

---

*Les exigences augmentent dans de nombreuses professions. Mais les ordonnances sur la formation professionnelle initiale ne placent-elles pas la barre trop haut ?*

---

de centaines de noms de plantes en latin est vraiment indispensable pour être un bon professionnel.

**Neuenschwander** Les professions très exigeantes ont plus de prestige. Cela incite à vouloir accroître le prestige en augmentant les exigences. Il existe un remède bien connu pour combattre cette tendance : la mise en place, dans une même profession, d'offres de formation différenciées selon les exigences – des cursus de deux, trois et quatre ans, comme dans la branche automobile, ou de plusieurs niveaux de prestations, comme dans la formation commerciale de base. La modulation des exigences constitue l'une des



# CHF 5000 pour ton perfectionnement professionnel!

- Tu n'as pas d'emploi?
- Tu as terminé ton apprentissage?
- Tu as moins de 25 ans?
- Tu recherches un nouveau défi à relever et tu souhaites compléter ta formation?

Nous te soutenons volontiers dans cette démarche! Tu recevras la moitié de tes frais de formation (mais toutefois CHF 5000 au maximum) en tant que contribution à ta formation continue!

Tu trouveras toute autre information utile ainsi que la formule d'inscription sous: **[www.fondationsperanza.ch](http://www.fondationsperanza.ch)** sous «perfectionnement professionnel» ou encore sous: **[www.stabilisation.ch](http://www.stabilisation.ch)**


forces du système de formation professionnelle dans notre pays.

**Monsieur Stöpfer, quelle est l'importance réelle des performances scolaires lors du passage dans une formation professionnelle initiale ? Les spécificités de chaque profession et les compétences interdisciplinaires ne jouent-elles pas un rôle beaucoup plus déterminant ?**

**Stöpfer** Je constate, lors de l'engagement des personnes en formation, que de nombreux maîtres d'apprentissage fondent leur décision principalement sur l'impression qu'ils ont eue durant le stage de préapprentissage. Le jeune était-il sympathique ? a-t-il bien travaillé ? est-il arrivé à l'heure au travail ? Les bulletins de notes établis par l'école obligatoire jouent souvent un rôle secondaire. Il en va tout autrement dans les professions aux exigences élevées. Là, le multichек constitue notamment un élément important du dossier de candidature. Si les jeunes ont des déficits pendant la 10<sup>e</sup> année scolaire, ceux-ci se situent dans les deux domaines (français et mathématiques) – et parfois même simultanément. De nombreux jeunes ont quelquefois simplement besoin de davantage de temps pour choisir une profession.


**L'amélioration des conditions scolaires en 10<sup>e</sup> année peut-elle conduire à l'augmentation des chances de réussir l'apprentissage ?**

**Stöpfer** Une grande partie du travail au cours de la 10<sup>e</sup> année scolaire consiste à choisir une profession. Ce choix doit, si possible, être fait au cours du premier semestre. Pour ce faire, les élèves doivent d'abord surmonter des déceptions et apprendre à évaluer leurs possibilités de manière réaliste. Ils effectuent ensuite des stages de préapprentissage – plus ils en font, mieux c'est – et finalement se décident pour une profession sous la surveillance d'un enseignant compétent. La tâche de celui-ci consiste ensuite à prendre en compte les besoins des élèves. Si ces derniers ont des lacunes en français, ils bénéficient d'un




« Mon expérience montre que ce sont rarement des déficits scolaires qui rendent difficile le passage vers le degré secondaire II. »

Peter Stöpfer



« La vie continue après l'apprentissage et certains contenus de formation devraient plutôt être transmis dans le cadre de la formation professionnelle supérieure. »

Christine Davatz



« Les compétences scolaires spécifiques – français, mathématiques, géographie, histoire, sciences naturelles – sont certes importantes, mais elles ne sont gages de succès que dans certaines professions et avant tout dans les écoles professionnelles. »

Markus Neuenschwander

enseignement correspondant. S'il apparaît que des expériences professionnelles seraient utiles, nous organisons des stages pratiques. Les attentes face à ce type de programme doivent néanmoins rester réalistes. Les lacunes accumulées durant les 9 premières années d'école ne peuvent pas être rattrapées en un an. Malgré tout, presque tous les élèves trouvent une solution pour leur avenir : près de 25 % d'entre eux entament une formation professionnelle

initiale de deux ans et 40 % une formation en trois ans. Les 35 % restants choisissent de poursuivre leurs études ou d'entamer un apprentissage de quatre ans.

**Neuenschwander** Je trouve que les offres transitoires sont très importantes, car le niveau des jeunes est très différent ; au demeurant, je préfère utiliser le terme de « niveau des jeunes » que celui « d'aptitude à exercer une profession ». Il y a des jeunes qui, en 7<sup>e</sup> année scolaire déjà, savent ce

qu'ils veulent étudier, et d'autres qui doutent encore après la 9e année. Pour ceux-ci, la 10e année scolaire est donc très importante ; comme le temps y est compté, il doit en outre être employé de manière très différenciée. Nous avons constaté qu'un bon timing constitue l'un des facteurs de réussite de la recherche d'une profession et d'une place d'apprentissage.

**Davatz** Je suis aussi d'avis que nous avons besoin d'offres transitoires variées. Toutefois, l'objectif principal doit rester de conduire le plus grand nombre de jeunes directement vers une formation postobligatoire. L'atteinte de cet objectif passe par une amélioration de l'enseignement préparant au choix d'une profession. Or l'importance accordée à cet enseignement varie encore fortement et parfois il est même négligé. La préparation au choix d'une profession doit faire partie de l'enseignement dès la 7e année scolaire et être dispensée par l'enseignant responsable de la classe. Le Lehrplan 21 (plan d'études alémanique) tient compte partiellement de cette exigence. De nos jours, de plus en plus de jeunes reportent indéfiniment le choix d'une profession et recourent à une période transitoire financée par l'État. On devrait leur faire comprendre que le choix d'une profession n'est pas forcément un choix pour la vie et qu'il n'y a pas lieu d'en faire tout un plat.

**Stöpfer** Ce n'est pas exact. Le nombre de jeunes qui fréquentent une 10e année scolaire est stable depuis des années. Il diminue même depuis quelques années.

**L'instrument de mesure des performances « Stellwerk » s'établit progressivement. Il doit de toute évidence être associé aux profils de compétences de chaque profession, afin de permettre un encouragement ciblé des personnes en formation au terme du degré secondaire I. Tout cela a-t-il un sens ?**

**Neuenschwander** D'après les résultats de nos études, les compétences scolaires spécifiques – français, mathématiques, géogra-

phie, histoire, sciences naturelles – sont certes importantes, mais elles ne sont gages de succès que dans certaines professions et avant tout dans les écoles professionnelles. Dans la formation professionnelle initiale, ce sont les attitudes face à la formation – attentes vis-à-vis de la formation et valeurs au terme de la 8e année scolaire – qui déterminent la réussite de manière plus probante. Un instrument de mesure comme « Stellwerk » est certes utile pour refléter précisément les niveaux de performance dans toutes les classes, car il fournit des appréciations réalistes à propos des performances scolaires à l'intention des enseignants, des jeunes, des parents et des responsables de la formation professionnelle. Mais les compétences mesurées ne livrent des pronostics que pour un nombre très limité de professions et uniquement pour une partie des compétences qui y sont requises. Dans la plupart des professions, les résultats ne sont donc pas pertinents pour évaluer les chances de réussite de la formation.

**Dans ce cas, je ne comprends pas pourquoi « Stellwerk » doit constituer la base d'un encouragement ciblé et axé sur la profession dans des branches partielles dans le cadre du projet de la CSFP « Optimisation de la transition scolaire obligatoire – degré secondaire II » ?**

**Davatz** Cela n'est pas le cas. Dans ce projet, il est simplement question d'introduire des standards de performance dans le cadre du Lehrplan 21 et de Harnos, des standards sur la base desquels les cantons peuvent dresser des bilans. Les standards de performance doivent permettre la formulation d'énoncés clairs dans les formations professionnelles initiales quant aux prérequis scolaires dans leurs branches principales.

**Stöpfer** Mon expérience montre que ce sont rarement les déficits scolaires qui rendent difficile le passage vers le degré secondaire II, mais plutôt d'autres facteurs. Nous avons des élèves de classes d'intégration qui parlent à peine le français au début

et qui, deux ans après, réussissent quand même à intégrer une formation initiale de deux ou de trois ans. Les facteurs déterminants sont la motivation, l'intérêt et l'engagement. Pour promouvoir ces facteurs, il est important que les jeunes fassent des expériences valorisantes – à l'atelier, pendant les stages, à l'école. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur des domaines d'encouragement ciblés sur les possibilités des jeunes.

**Neuenschwander** Nous avons étudié, dans le cadre d'un projet, quelles mesures scolaires au degré secondaire I pourraient aider les jeunes à trouver une solution pour la suite de leur parcours. Les résultats comprennent, outre des indications sur la nécessité d'avoir un bon enseignement préparant au choix d'une profession, également des pistes concernant l'organisation scolaire. Je crois qu'il serait judicieux, premièrement, de désigner, dans les écoles du degré secondaire I, des interlocuteurs pour les questions en rapport avec le choix d'une profession, deuxièmement, d'établir des bulletins plus parlants qui englobent également des compétences sociales et, troisièmement, de renforcer les liens entre l'école obligatoire et les entreprises formatrices. Le projet « Lift » va dans ce sens. Toutefois, il importe aussi de reconnaître que l'école obligatoire n'a pas pour seule mission d'approvisionner en élèves les écoles professionnelles ou les gymnases. Elle a également pour fonction de transmettre une culture générale. Elle doit donc contribuer à ce que les élèves apprennent à construire leur vie de manière autonome. De ce point de vue, les objectifs de l'école obligatoire ne coïncident pas avec les attentes de l'économie.

**Davatz** Je partage ce point de vue. Et comme vous, je trouve que le projet « Lift » est exemplaire, même s'il requiert de nombreuses ressources. Il permet d'encadrer des jeunes qui pourraient connaître davantage de difficultés en raison de leur situation scolaire et sociale, afin qu'ils trouvent



Le prof. Markus Neuenschwander est chargé de cours et responsable de projets au Centre de recherches sur l'école, Institut de recherche et développement (Zentrum Schule als öffentlicher Erziehungsraum, Institut Forschung und Entwicklung) à la Haute école pédagogique, Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (Pädagogische Hochschule, Fachhochschule Nordwestschweiz) [www.fhnw.ch/ph/zse](http://www.fhnw.ch/ph/zse); [markus.neuenschwander@fhnw.ch](mailto:markus.neuenschwander@fhnw.ch).

Christine Davatz est vice-directrice de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et responsable de la politique en matière de formation professionnelle au sein de l'USAM ; [c.davatz@sgv-usam.ch](mailto:c.davatz@sgv-usam.ch).

Peter Stöpfer est préposé au CFP Biel-Bienne et président de la commission « Année scolaire de préparation professionnelle du canton de Berne » ; [peter.stoepfer@bbz-biel.ch](mailto:peter.stoepfer@bbz-biel.ch).



une solution pour la suite de leur parcours. Grâce aux places de travail de durée hebdomadaire, ces jeunes acquièrent des expériences pratiques dans le monde du travail et peuvent bénéficier d'évaluations personnalisées. Je suis d'avis qu'en Suisse, tous les jeunes devraient avoir accès à une telle offre. Car je suis convaincue qu'une réflexion approfondie sur le choix d'une profession, en impliquant également les parents, coûte moins cher en définitive que toutes les prestations d'assistance ultérieures.

#### Quels souhaits formuleriez-vous par rapport au degré secondaire I ?

**Stöpfer** J'en formule un seul pour la 10<sup>e</sup> année scolaire : que son concept et ses offres soient davantage connus et mieux communiqués. Je pense que de nombreux enseignants ignorent tout ce qu'il est possible et judicieux de faire durant une telle année transitoire.

**Davatz** Les souhaits de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ont pu être pré-

sentés dans le cadre de projets déjà mentionnés : Transition, Lehrplan 21, Harmos. Nous sommes sur la bonne voie. Un souhait spécial concerne les gymnases longue durée, qui existent encore dans onze cantons et où il faudrait informer beaucoup plus sciemment sur les possibilités offertes par la formation professionnelle. Je me permets en outre de mentionner que je suis de plus en plus agacée de constater à quel point on évoque peu les gymnases. Nous observons déjà aujourd'hui que l'évolution démographique conduit à une baisse de niveau de performance dans la formation professionnelle par le simple fait que les gymnases ont toujours autant de facilité à remplir leurs classes. Je soutiens que l'on devrait, par exemple du côté des directions de l'instruction publique, essayer plus activement de peser sur les quotas des gymnases et de renforcer le système de la formation professionnelle – non pas au travers de prescriptions, mais en se montrant plus confiant lors de la présentation de la formation professionnelle initiale. Aux

yeux du grand public et de nombreux enseignants du degré secondaire I participant à la sélection, les gymnases continuent à jouir d'une meilleure image.

**Neuenschwander** J'ai formulé mon souhait. Je pense que des progrès ont été réalisés au cours des dernières années. Le degré secondaire I est sur la bonne voie et la coordination entre degrés secondaires I et II s'améliore – mais il restera toujours un fossé entre les objectifs de l'école obligatoire et les exigences de la formation professionnelle.